DÉMONSTRATEURS industriels pour la ville durable

PROGRAMME D'EXPÉRIMENTATION DIVD

QUESTIONNER

les modèles traditionnels de conception, de construction et de gestion de la ville et des territoires pour atteindre des niveaux de services et de performances environnementales élevés.

EXPÉRIMENTER

de nouveaux modes de conception et de gestion des projets urbains pour un usage plus sobre des ressources, une réduction des coûts, et une plus grande cohésion sociale.

DÉMONTRER

le savoir-faire français dans le domaine du développement durable de la ville et des territoires et favoriser ainsi la compétitivité à l'export.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

PUCA
plan urbanisme construction architecture

www.urbanisme-puca.gouv.fr

@POPSU_PUCA

Enjeux | Deux défis pour faire les villes de demain

Les territoires urbanisés et les villes recouvrent des enjeux essentiels en termes de développement durable pour la transition écologique et énergétique.

- Forts consommateurs, forts émetteurs, ils peuvent aussi être sources de mutualisation, d'économies, de relais d'innovation et d'évolutions positives, en termes de croissance économique comme de bien être.
- Concentrant populations, biens et services, les villes et territoires peuvent être économes, intégrateurs, et répondre ainsi aux nouvelles aspirations des populations.

Programme | Un dispositif pour des groupements public-privé

Fédérer les acteurs publics et privés autour d'un projet urbain cohérent pour faciliter l'émergence de services urbains innovants, offrant des niveaux de performance élevés en matière économique, sociale et environnementale.

Les innovations sont considérées comme concourant à la fabrique de la ville durable si elles :

- réussissent à hybrider les innovations sur le neuf et l'amélioration de l'ancien ;
- articulent innovations technologiques et innovations organisationnelles et sociales ;
- répondent aux attentes sociales et sociétales en faisant notamment émerger de nouvelles formes de participation citoyenne.

LES 21 LAURÉATS DIVD

1/ 3DEXPERIENCITY Rennes (35)
2/ Bordeaux Euratlantique Living Lab (33)
3/ Capital santé (Montpellier -34))
4/ CoRDEES (Paris -75)
5/ Cycle Terre (Sevran -93)
6/ Démonstrateur industriel de Paris Saclay (91)
7/ Descartes 21 (Marne-la-Vallée -77)
8/ Digital Saint-Etienne (42)
9/ EMUL (Marseille- 13)
10/ Eurêka Confluence et Lyon Living Lab Energie (69)
11/ Fontainebleau-Avon (77)
12/ HEP - Habita(n)ts à Energies Positives (59)
13/ Intégrer un process Smart grid à Carquefou sur un territoire durable de Nantes Métropole (44)
14/ La ville grandeur nature (Chamrousse -38)
15/ LiFi (Palaiseau -91)
16/ Marie Galante l'île du tourisme durable (971)
17/ Maroni Lab (Saint-Laurent-du-Maroni - 973)
18/ Réseau Rêve de Scènes Urbaines (Plaine Commune, Tours, Sarcelles - 93/37/95/)
19/ SmartMagne (18)
20/ T.E.S.T. : Transition Écologique et Sociale des Territoires (Aulnoy-lez-Valenciennes - 59)
21/ Une île dans la ville, l'Île Folien, Valenciennes (59)

Méthode I Un partenariat entre l'État et les porteurs de projets

LE SOUTIEN APPORTÉ PAR L'ÉTAT

Les projets lauréats bénéficient pour une durée de cinq ans :

- d'un accompagnement au niveau local par les services de l'État;
- d'un accompagnement au niveau national par une équipe interministérielle dédiée qui pourra le cas échéant, pour permettre l'innovation, mettre en oeuvre sa capacité de dérogation aux code de l'urbanisme, code de la construction et de l'habitation et code des marchés publics ;
- d'un partage des solutions entre les sites et d'une capitalisation des résultats dans le cadre des politiques publiques en faveur de la ville durable ;
- d'une aide financière à l'ingénierie au titre de l'action *Ville de Demain* du Programme d'Investissement d'Avenir ;
- d'un appui pour la mise en oeuvre d'une auto-évaluation du projet ;
- d'une valorisation nationale et internationale des projets.

Démonstrateurs industriels pour la ville durable

L'ENGAGEMENT DES PORTEURS DE PROJETS

- Apporter les ressources nécessaires aux investissements requis pour mener à bien leur projet et pour en faire l'évaluation.
- Mettre en place un dispositif de gouvernance et de suivi du projet et y associer l'équipe d'accompagnement de l'État aux moments-clés de la vie du projet.
- Mettre en oeuvre une réelle évaluation de leur projet et fournir un bilan annuel de son avancement répondant aux objectifs du programme.
- Fournir, dans le respect du secret des affaires et de la propriété intellectuelle, les informations nécessaires pour la capitalisation et la valorisation de leurs expériences.

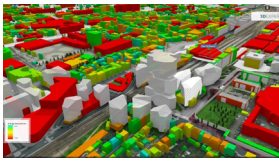

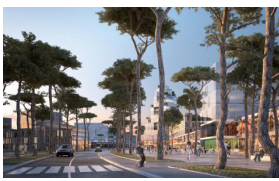

Focus sur | Les groupes « verrou »

Réunis à la demande des porteurs de projets, ces groupes de travail associent les services du ministère concernés, le régulateur du secteur quand il existe, des représentants des agences gouvernementales le cas échéant, le PUCA et son assistant à maîtrise d'ouvrage. Ils ont pour objectif d'identifier les actions à mettre en œuvre pour lever les verrous à l'innovation, identifier et évaluer les incidences sur les politiques publiques des transformations induites par ces actions, et définir les modalités de mise en œuvre et d'évaluation de celles-ci.

- Le groupe verrou « Mutualisation locale de l'énergie et réseaux électriques » s'est réuni trois fois depuis juin 2016 en présence de représentants de la DGEC, de la CRE, d'ENEDIS et GEG, de la FNCCR;
- Le groupe verrou « Outils contractuels dédiés à linnovation » s'est réuni en décembre 2016 en présence de représentants de la Direction Générale du Trésor, du Cerema, et d'une avocate du cabinet Fidal;
- Une réunion du groupe verrou « Données publiques / données privées : les enjeux de la circulation et de la protection des données» est prévue en 2018.

En résumé

Piloté par les ministères de l'Écologie et du Logement, l'appel à projets « Démonstrateurs industriels pour la ville durable » (DIVD) est dédié à l'émergence de projets urbains fortement innovants qui ont vocation à devenir la vitrine de l'excellence française en matière de ville durable.

21 projets ont été désignés lauréats de l'appel à projets et 1 projet lauréat de la première session a vu son périmètre élargi. Les projets sont situés dans toute la France métropolitaine et deux territoires d'outre-mer

Ces projets complexes font appel à des technologies novatrices mais requièrent également d'innover dans les processus d'élaboration, de mise en oeuvre et de gouvernance

Contacts PUCA
Sophie Carré, Emmanuelle Durandau,
François Ménard, Anne Vigne
Tél. 01 40 81 / 63 71 / 91 67 / 24 79 / 24 61
Contact DHUP/AD5
Sabine Baillarguet
Tél. 01 40 81 91 65
prenom.nom@developpement-durable.gouv.fr

Les démonstrateurs industriels pour la ville durable bénéficient d'un appui de l'État pour la mise en œuvre d'un cadre expérimental s'il est nécessaire, l'évaluation des bénéfices sociaux et environnementaux apportés par le projet.

L'appel à projets s'inscrit dans le cadre de la transition écologique et énergétique pour la croissance verte.

Forum DIVD à Pantin - juin 2017 / Terra

Flashez ce QR code
pour accéder au programme *DIVD*
sur le site internet du PUCA

Photo de couverture
© Arnaud Bouissou - Terra